



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 15 Avril 2024

Le lundi 15 avril 2024 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Barbier Mathis, Maiziere Gilles, Fougerouse Dominique, Gueugnon Sébastien, Dappoigny Jean-François Lepreux Ingrid.

Absents excusés : Burlot Astrid, Jacquet Anne Laure, Rochet Virginie.

Absent : Terver Christophe

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente du 19 mars 2024. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour et donne la parole à Me Ingrid Lepreux pour développer et expliquer les différentes lignes afin de procéder aux votes.

Compte administratif 2023

Recettes de fonctionnement : 822 071,41

Dépenses de fonctionnement : 499 715,56

Recettes d'investissement : 483 183,25

Dépenses d'investissement : 658 771,58

Afin de procéder au vote Mr le Maire sort de la salle et Me Simon propose au vote le compte administratif 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2023 : 1 260 586,98

Déficit d'investissement : 100 480,55

Le besoin net de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Après affectation, l'excédent de fonctionnement est de 1 160 106,43. (1 260 586,98 - 100 480,55)

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité.

Vote du taux d'imposition des taxes directes locales

En 2024 Taux de référence proposés :

- taxe foncière 30,19
- Taxe foncière non bâties 14,73
- Taxe d'habitation 19,69

Le conseil adopte à l'unanimité les différents taux qui sont inchangés par rapport à l'année dernière

Budget 2024

La section de fonctionnement s'équilibre à : 1.997.161€

La section d'investissement s'équilibre à : 733.691€

Le budget 2024 proposé est adopté à l'unanimité.

Divers

Monsieur le Maire informe le conseil que la remise en état du monument aux morts est prévue et que des entreprises sont actuellement contactées afin de présenter des devis.

- Le 2ème Compagnie de chars de Mourmelon le Grand invite la mairie à participer le 25 avril à la cérémonie de passation de commandement

-Mr Gueugnon s'interroge sur le retrait du miroir à l'angle de la rue de Louvois et Ernest Graingault, Mr le Maire indique qu'à la demande de la CIP celui-ci a dû être retiré car un miroir n'est pas toléré sur une route départementale.

Monsieur Barbier propose l'achat d'un container bar afin de faciliter la mise en place des différentes manifestations. Cette demande est approuvée mais devra passer par une association du village.

La réunion est clôturée à 20h35

Le Maire
Christophe CORBEAUX

L'Adjoint, secrétaire de séance
Franck CALLENS

